



ENCADREMENT D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION INCENDIE – EX-EVAC

L'évacuation des occupants d'un bâtiment suite à un sinistre peut s'avérer complexe du fait de la panique qui peut gagner les personnes, la configuration des locaux ou encore le type de personnes présentes (personnes à mobilité réduite, enfants, personnes âgées, handicapées...). Une organisation structurée est nécessaire pour une bonne prise en charge et une évacuation en toute sécurité.

L'article R4227-38 du Code du Travail précise que les consignes de sécurité doivent indiquer pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public. L'article suivant indique que le personnel doit savoir reconnaître le signal d'alarme incendie et agir en conséquence.

Seuls des formations et exercices réguliers permettront d'acquérir les bons réflexes pour une évacuation rapide et dans le calme.

Durée de la prestation :

- 1 à 2 heures selon le site.

Effectif :

- INTRA : Tous les occupants de l'établissement.

Public :

- Tout le personnel de l'établissement.

Prérequis :

- Aucun

Accessibilité :

- Les personnes présentant un handicap seront prises en charge par les personnes valides.

OBJECTIFS



L'objectif est de réaliser une évacuation grandeur nature pour faire ressortir les faiblesses de l'organisation et proposer des mesures d'amélioration afin de mettre en sécurité les occupants d'un bâtiment lors d'un incendie.

COMPETENCES VISÉES



- Etudier la capacité d'action du personnel face à un début d'incendie.
- Analyser le comportement des employés lors d'une évacuation pour incendie.
- Apprécier la qualité des gestes réalisés pour secourir une victime ou la prise en charge d'une personne à mobilité réduite.

CONTACT :

France Prévention Secourisme
 9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
 France MARQUE – Gérante
 06 27 22 65 58 : france@fps95.com



Réglementation :

- Art. R4227-38 et 39 CT
- Articles sur les ERP

Méthodes pédagogiques :

- Réalisation grandeur nature de l'évacuation des occupants de l'établissement.

Moyens pédagogiques :

- En fonction du scénario défini : machine à fumée, fumigène, mannequin...

Encadrement :

- Formateur incendie & sapeur-pompier / préventionniste.

Evaluation :

- Evacuation de l'ensemble des occupants du bâtiment.

Attribution finale :

- Inscription dans le registre sécurité de l'établissement.
- Compte-rendu d'évacuation.

Renouvellement :

- Il est recommandé de renouveler la formation évacuation tous les ans en pratiquant des exercices pratiques tous les 6 mois (Art. R.4227-39 CT).

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

• **CONTACT :**
France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 : france@fps95.com

CONTENU



- Mise en place d'un **scénario** (enfumage d'une pièce, présence de victimes...)
- **Information des services de secours** par l'intervenant FPS de la mise en œuvre d'un exercice simulé
- **Déclenchement de l'alarme** incendie (par le biais de l'activation d'un déclencheur manuel ou à l'aide d'un fumigène ou d'une machine à fumée...)
- **Mise en œuvre de l'évacuation** du ou des bâtiments
- Fin de l'exercice
- **Débriefing** de l'exercice à chaud
- **Analyse** des défaillances et propositions de mesures d'amélioration
- Rédaction d'un **compte-rendu** d'évacuation